CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2026
Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 24 septembre 2026
Date de publication : 5 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Laurent BALOGE, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Vincent TANNEAU, Frédéric BOURGET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Émilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Tony CHEYROUSE, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Laure MAGOT, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Christine HEINTZ, Bernard de LOYNES, Jérôme GRELET.

Absents : Julien SEIGNEURET, Sylvie VIVIER, Nathalie PETRAULT, Éric PREVOST.

Excusés : Marie-Laure BOISSEL, Dominique PAYET, Didier PROUST, Corinne GUYON.

Pouvoirs : Catherine PINEAU donne pouvoir à Jean-François RENOUX, Marie-Pierre MISSIOUX donne pouvoir à Frédéric BOURGET, Kévin GAILLARD donne pouvoir à Gaël JOSEPH, Thomas BRAUD donne pouvoir à Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEN,

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Émilie Y-HRAH-KRONG

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200041994-20260930-DE-2026-08-19-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026

❖❖❖❖❖

DE-2026-08-19 DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET 400 43 RÉGIE MOBILITÉ
Rapporteur Didier JOLLET

Monsieur le Vice-président délégué expose que, suite aux projets d'investissement présentés régie, il est nécessaire de virer des crédits entre chapitres et opérations.

En effet, lors du vote du budget supplémentaire, l'ensemble du résultat avait été affecté au chapitre « autres charges de gestion courante » en attendant la présentation de projets à financer.

Il est proposé la décision modificative suivante pour l'investissement d'actions en faveur de la mobilité douce :

Fonctionnement

DEPENSES

Chapitre	Nature	Libellé nature	Montant
65	6542	Créances éteintes	1 000 €
	6588	Autres charges de gestion courante	- 41 000 €
023	023	Virement à la section d'investissmeent	40 000 €
TOTAL			- €

Investissement

RECETTES

Opération	Nature	Libellé nature	Montant
021	021	Virement de la section de fonctionnement	40 000 €
TOTAL			40 000 €

DEPENSES

Opération	Nature	Libellé nature	Montant
500	2188	Autres immobilisations corporelles	40 000 €
TOTAL			40 000 €

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'AUTORISER la décision modificative sur le budget 400 43 REGIE MOBILITE
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Le président de séance,

Le/la secrétaire de séance,

